

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 22.05.2022

Numéro de version 2

Révision: 22.05.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: Poudre ciment
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation: Ciment à durcissement rapide
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :
- Producteur/fournisseur:
MERSEN France PY SAS
1 rue Jules Ferry
54530 Pagny sur Moselle
Tel: (33) (0)383816081
qse.pagny@mersen.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:
France : numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59
Belgique – Bruxelles : +32 070/245 245
Luxembourg : Centre anti poison : (+352) 8002 5500
Suisse : 145
Swiss Toxicological Information Centre (Zürich) : +41 44 251 51 51 / www.toxi.ch.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : néant
- Pictogrammes de danger : néant
- Mention d'avertissement : néant
- Mentions de danger : néant
- Indications complémentaires:
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- 2.3 Autres dangers :
- Résultats des évaluations PBT et vPvB :
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélange
- Description: Préparation: composée des substances indiquées ci-après.
- Composants dangereux:

CAS: 7782-42-5	graphite	50-100%
EINECS: 231-955-3	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 22.05.2022

Numéro de version 2

Révision: 22.05.2022

Nom du produit: Poudre ciment

(suite de la page 2)

- En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.
- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :
- Stockage :
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Stocker à l'abri de la lumière et de l'humidité.
- Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage: Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle :
- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
CAS: 7782-42-5 graphite (50-100%)
VLEP Valeur à long terme: 2 mg/m³
pour la fraction alvéolaire
- Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition :
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- Protection des mains:

**Gants de protection**

- Matériau des gants : Caoutchouc nitrile
- Protection des yeux:

**Lunettes de protection**

Pas nécessaire.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 22.05.2022

Numéro de version 2

Révision: 22.05.2022

Nom du produit: Poudre ciment

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales
- Aspect:
 - Forme: Poudre
< 0,5 mm
 - Couleur: Noir
- Odeur: Inodore
- Seuil olfactif: Non déterminé.
- valeur du pH: Non applicable.
- Changement d'état
 - Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
 - Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.
- Point éclair : Non applicable.
- Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé.
- Température d'auto inflammation: Non applicable.
- Température de décomposition: Non déterminé.
- Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.
- Limites d'explosion:
 - Inférieure: Non déterminé.
 - Supérieure: Non déterminé.
- Pression de vapeur: Non applicable.
- Densité à 20 °C: 1,9-2,3 g/cm³
- Densité relative: Non déterminé.
- Densité de vapeur: Non applicable.
- Taux d'évaporation: Non applicable.
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Insoluble
- Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.
- Viscosité:
 - Dynamique: Non applicable.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 22.05.2022

Numéro de version 2

Révision: 22.05.2022

Nom du produit: Poudre ciment

(suite de la page 4)

Cinématique: Non applicable.
Cinématique: Non applicable.

· 9.2 Autres informations : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité: Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - 10.2 Stabilité chimique :
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
 - 10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.
 - 10.4 Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus
-

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
-

CAS: 7782-42-5 graphite

Oral LD50 >2.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >2.000 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation :
 - Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Indications toxicologiques complémentaires:
 - Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 22.05.2022

Numéro de version 2

Révision: 22.05.2022

Nom du produit: Poudre ciment

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité

- Toxicité aquatique:

CAS: 7782-42-5 graphite

EC50 72h >100 mg/l (Algae)

EC50 48h >100 mg/l (daphnia)

- 12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 12.3 Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 12.4 Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Autres indications écologiques :

- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

- PBT: Non applicable.

- vPvB: Non applicable.

- 12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets :

· Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

- Emballages non nettoyés

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA néant

- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA néant

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA

· Classe néant

- 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

- 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Polluant marin: Non

- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 22.05.2022

Numéro de version 2

Révision: 22.05.2022

Nom du produit: Poudre ciment

(suite de la page 6)

- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.
- "Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - Directive 2012/18/UE
 - Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
 - Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
Aucun des composants n'est compris.
 - RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
 - Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
Aucun des composants n'est compris.
 - Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT
Aucun des composants n'est compris.
 - Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
Aucun des composants n'est compris.
 - Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
Aucun des composants n'est compris.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Libellé des phrases de risques citées au paragraphe 3 :
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- Acronymes et abréviations:
 - RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 - ICAO: International Civil Aviation Organisation
 - ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - DOT: US Department of Transportation
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 22.05.2022

Numéro de version 2

Révision: 22.05.2022

Nom du produit: Poudre ciment

(suite de la page 7)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern vPvB:
very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

FR